



DEMANDE DE BOURSE DE STAGE POUR L'OBTENTION DU BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR FORMATION GENERALE ET PRATIQUE

Numéro allocataire : |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_|

SESSION DE FORMATION GENERALE

Le Directeur du stage organisé par _____
à _____ code postal |_|_|_|_|_|_|_|_| certifie que M _____
demeurant _____ |_|_|_|_|_|_|_|_| _____
a suivi avec satisfaction le stage de FORMATION D'ANIMATEUR DE CENTRE DE VACANCES
du |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_|_|_|_|_|_| au |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_|_|_|_|_|_|
et qu'il (elle) a réglé les frais de stage pour un montant de (*) _____ Euros

en internat en externat en continu en discontinu

DATE

SIGNATURE (**)

CACHET

STAGE PRATIQUE

Je soussigné _____ Directeur du centre de vacances organisé
par _____ code postal |_|_|_|_|_|_|_|_|
et fonctionnant à _____ certifie que M _____
a exercé les fonctions d'Animateur Stagiaire dans mon établissement

du |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_|_|_|_|_|_| au |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_|_|_|_|_|_|

en internat en externat en continu en discontinu

DATE

SIGNATURE (**)

CACHET

(*) inscrire la somme en toutes lettres

(**) Je certifie sur l'honneur, l'exactitude des informations fournies et autorise le traitement informatique des renseignements donnés dans le respect des dispositions de la loi 78 - 17 du 06 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Je prends connaissance du fait qu'ils pourront être vérifiés. Je m'engage à signaler tout changement qui les modifierait.

Ce formulaire, dûment complété,
signé et accompagné des pièces justificatives demandées,
est à retourner à l'adresse suivante
Caisse d'allocations Familiales des Alpes-Maritimes
Pôle des Aides Financières Individuelles
06175 NICE CEDEX 2



Toute demande incomplète sera retournée au demandeur



0000000102000000000

DEMANDE DE BOURSE DE STAGE POUR L'OBTENTION DU BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR APPROFONDISSEMENT OU QUALIFICATION

Numéro allocataire : |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|

APPROFONDISSEMENT OU QUALIFICATION

Le Directeur du stage organisé par _____

à _____ code postal |_|_|_|_|_|_| certifie que M _____

Demeurant _____ |_|_|_|_|_|_| _____

a suivi avec satisfaction le stage d'approfondissement de qualification

du |_|_|_|_|_|_| au |_|_|_|_|_|_|

et qu'il (elle) a réglé les frais de stage pour un montant de (*) _____ Euros

en internat en externat en continu en discontinu

DATE

SIGNATURE (**)

CACHET

(*) inscrire la somme en toutes lettres

(**) Je certifie sur l'honneur, l'exactitude des informations fournies et autorise le traitement informatique des renseignements donnés dans le respect des dispositions de la loi 78 – 17 du 06 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Je prends connaissance du fait qu'ils pourront être vérifiés. Je m'engage à signaler tout changement qui les modifierait.

Ce formulaire, dûment complété,
signé et accompagné des pièces justificatives demandées,
est à retourner à l'adresse suivante
Caisse d'allocations Familiales des Alpes-Maritimes
Pôle des Aides Financières Individuelles
06175 NICE CEDEX 2



Toute demande incomplète sera retournée au demandeur



000000205180000000



BOURSE DE STAGE

Notice Explicative

(Ne pas renvoyer à la Cafam)

1 – Conditions générales

Des bourses sont attribuées par l'action sociale de la Caf des Alpes-Maritimes pour l'obtention du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) aux conditions suivantes :

Les bénéficiaires potentiels sont tous les allocataires qui assument la charge d'au moins un enfant et qui perçoivent une ou plusieurs prestation(s) familiale(s) ou sociale(s) ainsi que les parents non-allocataires et/ou non-gardiens assumant la charge d'enfant(s) âgé(s) de moins de 18 ans relevant du Régime Général (notamment dans le cadre d'une séparation et du dispositif de résidence alternée sans partage des allocations familiales).

Le parent et le ou les enfants âgés de 16 ans révolus peuvent en bénéficier.

- Le certificat de stage doit être retourné, dans un délai d'un mois, à nos services dès la fin :
 - de la session de formation générale et du stage pratique,
 - de la session d'approfondissement ou de qualification.

- La formation générale et le stage pratique doivent être effectués dans un délai de dix-huit mois.

2 – Montant de la bourse de stage

A partir du mois de janvier 2023, les montants sont les suivants :

Formation : 350€

Perfectionnement : 150€